

Un certain nombre de prisonniers rapportés ont été amenés devant moi pour être reprimandés.

J'ai pour principe que la douceur et l'appel aux sentiments, en tant que la chose peut se concilier avec le respect dû à l'ordre et à la discipline, sont très-souvent, sinon toujours, le meilleur moyen d'arriver à faire comprendre aux pauvres malheureux détenus qu'il est dans leur intérêt, comme dans celui de l'institution de se soumettre docilement aux règles et règlements établis.

Ce qui précède établit d'une manière évidente que les punitions corporelles infligées n'ont été employées qu'après avoir épuisé tous les autres moyens.

L'état sanitaire de l'institution, comme le constate le rapport des médecins, a été tout-à-fait satisfaisant ; il n'y a pas eu un seul décès à enregistrer dans le cours de l'année.

Les conditions hygiéniques de l'établissement sont, à peu d'exceptions près, dans le même état que celui de l'an dernier.

L'école a été fréquentée, à l'ordinaire, par un grand nombre de détenus, dont beaucoup ont fait des progrès assez remarquables.

Dans le cours de l'été et de l'automne on a commencé de nouveau la construction de l'aqueduc, dont le contrat a été donné à M. W. Clendinning, de Montréal, sous la direction de M. Arnoldi, du département des Travaux Publics.

Les détenus ont été employés à creuser les canaux nécessaires, poser les tuyaux sur une étendue assez considérable, etc. Ces travaux ont été parfaitement exécutés.

Le pénitencier possède donc aujourd'hui un aqueduc qui fonctionne très bien et peut en un certain temps de l'année fournir à l'institution une immense quantité d'eau.

D'autres travaux d'un autre genre ont aussi requis le travail d'un bon nombre de détenus depuis pour ainsi dire le mois d'avril jusqu'au mois de novembre.

Ces derniers ouvrages ont nécessité pendant plusieurs mois la sortie, tous les matins en dehors des murs, d'un grand nombre de prisonniers, dont le chiffre a été très souvent porté de 40 à 60.

Je dois noter que pendant l'exécution de quelques-uns de ces ouvrages, offrant à certaines heures de la journée des dangers pour les prisonniers (miner, etc., etc.) aucun accident sérieux n'est arrivé.

Vers la fin de ce mois je reçus ordre du département de la Justice d'avoir à faire des préparatifs pour la translation de 56 prisonniers de ce pénitencier à celui de Kingston.

Au moment où je fais ce rapport, tous les préparatifs sont faits, et je n'attends plus que l'ordre du départ, qui devra avoir lieu dans les premiers jours du mois prochain.

Comme j'ai déjà eu occasion de l'observer, l'établissement actuel, qui a nom de pénitencier, est certainement loin de répondre aux besoins d'un pénitencier bien organisé. Avec la meilleure volonté du monde et malgré toute l'activité et l'énergie que l'on peut déployer ici, il est impossible d'arriver à un résultat d'administration aussi satisfaisant que celui que je remarque ailleurs.

Tous les jours, les efforts que je fais dans le sens d'une administration économique et d'une discipline bien entendue viennent se briser contre des obstacles nouveaux, naissant du besoin immédiat de bâtiments pouvant répondre au but que l'on se proposait lors de la conversion de cette bâtisse en pénitencier.

A part le défaut de bâtisses que je signale, tout manque en dehors ici, insuffisance de la hauteur des murs, défaut de murs devant la bâtisse, vis-à-vis le chemin public, qui n'est éloigné que de quelques pieds, pour ainsi dire. Aussi ai-je vu avec plaisir la visite des architectes du gouvernement (du département des Travaux Publics) à cette institution, faite dans le but de prendre les mesures nécessaires à la préparation de plans que l'on se propose de faire sous peu pour la construction d'édifices, dont la nécessité se fait vivement sentir, et qui auraient dû être faits dès le commencement.

J'ai comme toujours, autant que possible, dirigé mon attention du côté de l'économie dans tous les départements de l'institution, sans cependant nuire à son service général.